



CANTON

AN 1864.

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

Commune de *S. André de Cubzac*

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} instance de
BORDEAUX.

Registre des Mariages.

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code Napoléon, coté et paragné le présent registre, contenant *rente* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Mariages dans la commune de *S. André de Cubzac* pendant l'an 1864.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1863.

Juan de S. Lenez



CANTON



AN 1863.

ACTES DE L'ETAT CIVIL.

Commune de Saint André de Cubzac

Arrondissement du Tribunal de 1.^{re} instance de
BORDEAUX.

Registre des Naissances.

NOTA MM. les Maires et invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Les irrégularités de quelques-unes, et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur impérial. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de pré-noms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. M. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Nous, Juge-commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code Napoléon, coté et paraphé le présent registre, contenant *Vingt six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de *Saint André de Cubzac* pendant l'an 1863.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1862.

Raynaud

N^o 1
du 9 Janvier 1863



Jeannede Chères
Léona Ferrand

Par acte en date du neuf mai mil huit cent six, devant le Notaire de Bordeaux, Jeannede Chères Ferrand épouse de Louis Fevre, a été déclarée en état de grossesse, et a été reconnue à l'acte de naissance, par son mari, Louis Fevre, et par son père, Edouard Fevre, et par son oncle, Joseph Louis Sequin, veuf de Nelly Le Croche. Dont mention fait par nous, officier de l'état civil, le douze mai mil huit cent six.

Du neuf
soixante
deux
de
Chères
dans le bourg,
de Jean Jules Ferrand marchand,
un an, et de Jeanne Renée,
cette commune.



Janvier mil huit cent
trois, à deux heures du soir
naissance de Jeanne
Ferrand née hier à deux
dans le bourg, fille légitime
de Jean Jules Ferrand marchand, âgé de quarante
un an, et de Jeanne Renée, sans profession,
âgée de quarante ans, mariés et habitants de
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, François Lachatre propriétaire,
âgé de cinquante ans, second témoin, Gabriel
Goussier, Sabotier, âgé de vingt six ans,
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture,
Composé ainsi ont la loi, par moi Jean Lejoly
Pellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Le Maire, J. Pellouard
L'Officier Public, J. Lejoly
L'Acte de Naissance, L. Pellouard

N^o 2
du 10 Janvier
1863
Jean Rolland

jumecau

Par mil huit cent soixante trois le dix Janvier à
à une heure du soir, devant nous maire et officier
de l'état civil de la commune de St. André de
Cubzac, à comparu le sieur Pierre Rolland
cultivateur, âgé de trente ans, demeurant dans
cette commune, lequel nous a déclaré que
ce jour'hui à cinq heures et demie du matin,
son épouse Jeanne Gastonnet, sans profession,
âgée de vingt cinq ans, est accouchée d'un enfant
son sexe masculin, qu'il nous a présenté et que
qu'il a donné les prénoms de Jean, ajoutant
qu'il est né jumecau et sorti le premier du sein
de sa mère. Ces déclarations et cette présentation
ont été faites en présence de Jean Clostre
Sabotier, âgé de quarante quatre ans, et de
Jean Allant farblousier, âgé de cinquante deux
ans, habitants de cette commune, et nous en avons
dressé le présent acte, dont nous avons donné lecture
au déclarant et aux témoins, et que nous avons signé
avec eux, excepté le déclarant qui ne fait signer

J. Rolland
L. Pellouard

N^o 3
du 10 Janvier 1863
Jeanne Rolland
Jumeau

L'an mil huit cent soixante trois, le dix Janvier
à une heure du soir, devant nous Maire et
Officier de l'Etat civil de la commune de St. André
de Cubzac, à comparu le sieur Pierre Rolland
cultivateur, âgé de cent ans, demeurant dans
cette commune, lequel nous a déclaré que ce
jour lui a cinq heures du matin, lui, Jeanne
Gastornet, sans profession, âgée de vingt cinq ans,
est arrivée d'un enfant d'usage féminin, que
nous a présenté, et auquel il a donné les prénoms
de Jeanne, ajoutant qu'il est né jumeau, et
le second du sein de sa mère.
En présence de Jean Oestre d'aborier, âgé de
quarante quatre ans, et de Jean Allant ferblantier
de commune, et nous en avons dressé le présent
acte nous avons donné lecture au déclarant et
aux témoins, et que nous avons signé avec eux
excepté le déclarant qui ne sait signer.

Rolland
Oestre d'aborier
Jean Allant ferblantier

N^o 4
du 11 Janvier 1863
Marie Robin

Du onze Janvier mil huit cent soixante trois,
à deux heures du soir.
Acte de naissance de Marie Robin, née ce jour
à huit heures du matin, à Flagne, dem. et de
commune, fille légitime de Raymond Robin
mason, âgé de vingt cinq ans, et de Marie
Bonafoux, sans profession, âgée de vingt sept ans,
mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Piceis mason, âgé de
vingt huit ans, second témoin, Pierre Colen
mason, âgé de quarante sept ans, habitants de
cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture
de l'acte, et ont déclaré ne savoir signer après lecture
Composé suivant la loi, par moi Jean Léopold
Rolland, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Jean Léopold Rolland

N^o 5
du 20 Janvier 1863



Jean
Bernard
enfant naturel

De l'école à Bordeaux
le vingt neuf avril
mil huit cent quarante
huit
le cinq mai mil huit
cent quarante huit
le Maire

du 27 Janvier 1863
Marie
Gontier

De l'école à Bordeaux
le vingt neuf avril
mil huit cent quarante
huit
le cinq mai mil huit
cent quarante huit
le Maire

Jean
Gontier



Du vingt trois, le
à six heures du soir, devant nous Maire et
Officier de l'Etat civil de la commune de St. André
de Cubzac, à comparu le sieur Bernard
naturel de Philippe Bernard, sans profession,
âgé de vingt trois ans, demeurant dans cette
commune, et de pieu inconnu.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin, Antoine Dussanm, sans profession,
âgé de vingt huit ans, second témoin, Alexes
Spierat, charretier, âgé de quarante deux ans,
habitants de cette commune, et ont déclaré ne
savoir signer après lecture.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir
signer après lecture.
Composé suivant la loi, par moi Jean Léopold
Rolland, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Du vingt sept Janvier mil huit cent soixante
trois, à huit heures du matin.

Acte de naissance de Marie Gontier
née le vingt cinq de ce mois à trois heures du
matin, dans le Bourg, fille légitime de Jean
Gontier serrurier, âgé de trente quatre ans, et de
Anne Sicot, sans profession, âgée de vingt huit
ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin,
Premier témoin, Pierre Otrecau journalier, âgé
de quarante trois ans, second témoin, Vincent
Gontier journalier, âgé de vingt huit ans,
habitants de cette commune, et ont déclaré ne
savoir signer après lecture.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir
signer après lecture.
Composé suivant la loi, par moi Jean Léopold
Rolland, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Jean
Gontier

717
du 2 février 1863
Marie Chauvin

Du deux février mil huit cent soixante trois
à deux heures du soir.
Acte de naissance de Marie Chauvin, née
ce jour, à huit heures du matin, à Montalant,
dans cette commune, fille légitime de Germain
Chauvin marié, âgé de vingt six ans, et de
Marie Vieud, sans profession, âgée de vingt
trois ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Etienne Vieud, propriétaire,
âgé de soixante sept ans, second témoin, Jean
Blouche menuisier, âgé de quarante neuf ans,
habitants de cette commune, ont déclaré
avoir signé après lecture.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et a signé
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de St André de Cubzac.
Chauvin Germain,
V. Bellouard

718
du 11 février 1863
Pierre Argouet

Du quinze février mil huit cent soixante trois
à onze heures du matin.
Acte de naissance de Pierre Argouet, né hier
à trois heures du soir, à Marillat, dans cette commune,
fils légitime de Jacques Argouet cultivateur,
âgé de vingt huit ans, et de Jeanne Collins
sans profession, âgée de vingt ans, mariés et
habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Collins propriétaire,
âgé de quarante six ans, second témoin, Pierre
Argouet cultivateur, âgé de cinquante trois
ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, ont déclaré ne savoir signer.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de St André de Cubzac.
V. Bellouard

719
du 21 février 1863



Antoine Lagarde

Du vingt deux
trois, à midi.
Lagarde, né
matin, à Franclay,
d'Antoine Lagarde cultivateur, âgé de trente
trois ans, et de Jeanne Pournic sans profession,
âgée de vingt un an, mariés et habitants de
cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, François Lagarde cultivateur, âgé
de soixante six ans, second témoin, Jean
Pournic cultivateur, âgé de quarante neuf
ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont de leur côté
signé après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de St André de Cubzac.
V. Bellouard



7110
du 26 février 1863
Catherine Belluc

Du vingt six février mil huit cent soixante trois
à huit heures du matin.
Acte de naissance de Catherine Belluc née le vingt
quatre de ce mois, à neuf heures du soir, Fouboucau
dans cette commune, fille légitime de Guillaume
Belluc marié, âgé de cinquante six ans, et d'Anne
Supau sans profession, âgée de trente six ans,
mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Raymond Gerbiere propriétaire,
âgé de cinquante trois ans, second témoin,
François Pachat propriétaire, âgé de cinquante
ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, et ont signé après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de St André de Cubzac.
Catherine Belluc
V. Bellouard

70: 11
 Du vingt six février mil huit cent soixante trois, à huit heures du matin
 Acte de naissance de Jean Rigole, né hier à dix heures du soir, à la Garosse dans cette commune, fils légitime de Jean Rigole, âgé de quarante quatre ans, et de Jeanne Robert, âgée de trente quatre ans, cultivateurs, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Raymond Barthélémy, cultivateur, âgé de quarante quatre ans, second témoin, Aguellon Alexandre, marchand, âgé de trente huit ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
 Comptant surant l'acte, par moi Jean Lejolle Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
 Le P. Bellouard

70: 12
 Du treize Mars mil huit cent soixante trois, à deux heures du soir.
 Acte de naissance de Jean Rivalier, né hier à huit heures du soir, à Montalon, dans cette commune, fils naturel de Catharine Rivalier, sans profession, âgée de trente deux ans, ex de père inconnus.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, François Priès, cultivateur, âgé de vingt sept ans, second témoin, Jean Moncardier, menuisier, âgé de quarante huit ans, habitants de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
 Comptant surant l'acte, par moi Jean Lejolle Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
 Hec. femme Geneuil

Acte de naissance de Jean Rigole, né hier à dix heures du soir, à la Garosse dans cette commune, fils légitime de Jean Rigole, âgé de quarante quatre ans, et de Jeanne Robert, âgée de trente quatre ans, cultivateurs, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Raymond Barthélémy, cultivateur, âgé de quarante quatre ans, second témoin, Aguellon Alexandre, marchand, âgé de trente huit ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
 Comptant surant l'acte, par moi Jean Lejolle Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
 Le P. Bellouard

70: 13
 Du dix neuf soixante trois, à trois heures du matin.
 Acte de naissance de Jean Vignong, fils légitime d'Auguste Vignong, cultivateur, âgé de vingt sept ans, ex de Jeanne Pencau, sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, François Sachatre, propriétaire, âgé de cinquante ans, second témoin, Gabriel Honoré l'ebotier, âgé de vingt six ans, habitants de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer.
 Comptant surant l'acte, par moi Jean Lejolle Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
 Le P. Bellouard

70: 14
 Du vingt quatre Mars mil huit cent soixante trois, à dix heures du matin.
 Acte de naissance de Renaud François Mance, né hier à huit heures du matin dans le bourg, fils légitime de François Mance, marchand de vins, âgé de vingt huit ans, ex de Anne Julie, sans profession, âgée de trente huit ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Gabriel Lussier, laboureur, âgé de vingt six ans, second témoin, Jean Jacques Mallon, publican, âgé de cinquante deux ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
 Comptant surant l'acte, par moi Jean Lejolle Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
 Le P. Bellouard

70: 13
 Du dix neuf soixante trois, à trois heures du matin.
 Acte de naissance de Jean Vignong, fils légitime d'Auguste Vignong, cultivateur, âgé de vingt sept ans, ex de Jeanne Pencau, sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, François Sachatre, propriétaire, âgé de cinquante ans, second témoin, Gabriel Honoré l'ebotier, âgé de vingt six ans, habitants de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer.
 Comptant surant l'acte, par moi Jean Lejolle Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
 Le P. Bellouard

70: 14
 Du vingt quatre Mars mil huit cent soixante trois, à dix heures du matin.
 Acte de naissance de Renaud François Mance, né hier à huit heures du matin dans le bourg, fils légitime de François Mance, marchand de vins, âgé de vingt huit ans, ex de Anne Julie, sans profession, âgée de trente huit ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Gabriel Lussier, laboureur, âgé de vingt six ans, second témoin, Jean Jacques Mallon, publican, âgé de cinquante deux ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
 Comptant surant l'acte, par moi Jean Lejolle Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
 Le P. Bellouard

N^o 15
 Du vingt six Mars mil huit cent soixante
 trois, à dix heures du matin
 Acte de naissance de Louis Schencider, né
 ce jour à sept heures du matin, dans le bourg fils
 légitime de Jacques Schencider, musicien, âgé
 de quarante quatre ans, et de Sophie Levy,
 sans profession, âgée de quarante six ans, et
 habitants de la ville de Bordeaux.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Mathieu Desprez, charpentier,
 âgé de soixante sept ans, second témoin,
 Guillaume Mercadier, menuisier, âgé de vingt
 sept ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir
 signer après lecture.
 Constaté devant la loi, par moi Jean Lejolle
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil

N^o 16
 Du 30 Mars 1863
 Maurice Bert
 Acte de naissance de Maurice Bert, né hier
 à huit heures du matin, dans le bourg fils légitime
 d'Etienne Bert, tonnelier, âgé de vingt six ans,
 et de Jeanne Fourcau, sans profession, âgée de
 vingt ans, habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Gabriel Gontier, laboureur, âgé
 de cinquante huit ans, second témoin, François
 Lachâtre Propriétaire, âgé de cinquante ans,
 habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.
 Constaté devant la loi, par moi Jean Lejolle
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil

N^o 17
 Du 1^{er} avril 1863
 Du premier
 Acte de naissance de Catherine
 à Gabarieu, dans cette commune, fille
 légitime de Joseph Giraud cultivateur, âgé
 de trente six ans, et de Marguerite Delorme,
 sans profession, âgée de trent deux ans, mariés et
 habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Jean Delorme cultivateur
 âgé de quarante trois ans, second témoin,
 Louis Petit cultivateur, âgé de trente ans,
 habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous
 faite par le père de l'enfant, et ont déclaré
 ne savoir signer après lecture.
 Constaté devant la loi, par moi Jean Lejolle
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil

N^o 18
 Du 3 avril 1863
 Jeanne Laforgue
 Du trois avril mil huit cent soixante trois, à
 dix heures du matin
 Acte de naissance de Jeanne Laforgue, née ce
 jour à quatre heures du matin, dans le bourg,
 fille légitime de Pierre Laforgue menuisier, âgé
 de vingt cinq ans, et de Marie Frouin, sans
 profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et
 habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Jean Frouin menuisier, âgé de
 quarante six ans, second témoin, Etienne
 André tonnelier, âgé de cinquante deux ans,
 habitants de cette commune, et ont déclaré
 ne savoir signer après lecture.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par la mère de l'enfant, et ont signé.
 Constaté devant la loi, par moi Jean Lejolle
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac,
 faisant les fonctions d'officier public de
 l'Etat civil.



N° 19
du 3 avril 1863
Jean Denis

Du trois avril mil huit cent soixante trois, à onze heures du matin.
Acte de naissance de Jean Denis, né hier à deux heures du matin, à Claret, dans cette commune, fils légitime de Jean Denis cultivateur, âgé de quarante sept ans, et de Jeanne Ravineau, sans profession, âgée de trente quatre ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Pierre Bertheau cultivateur, âgé de cinquante cinq ans, second témoin, Thomas Poigole cultivateur, âgé de trente six ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite pour le père de l'enfant, et nous déclaré ne savoir signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Leopold Belleward, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'étranger.

J. Belleward

N° 20
du 26 avril 1863

De vingt six avril mil huit cent soixante trois, à trois heures du soir.
Acte de naissance de Bertrand Herman Ansbort, né le vingt quatre de ce mois, dans le bœing, fils légitime de Jules Herman Ansbort, capitaine de Ansbort, âgé de trente huit ans, et de Marie Amélie Dalgar, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Gabriel Gouvier laboureur, âgé de cinquante huit ans, second témoin, François Achathes propriétaire, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite pour la mère de l'enfant, et nous déclaré ne savoir signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Leopold Belleward, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'étranger.

J. Belleward

Prochard
Herman
Ansbort
approuvé un
mot rayé
Herman
Belleward
Gouvier

N° 21
du 5 mai 1863



Marie
Guiffard

Du cinq mai mil huit cent soixante trois, à cinq heures du soir.
Acte de naissance de Marie Guiffard, née hier à huit heures du soir, dans cette commune, fille légitime de Alf, épouse Guiffard, cuisier en pain, âgé de quarante un ans, et de Marguerite Lécalle, sans profession, âgée de trente trois ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Antoine Giraud, bûcheron, âgé de cinquante deux ans, second témoin, Jean Mueland sœur de long, âgé de cinquante huit ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite pour le père de l'enfant, et nous déclaré ne savoir signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Leopold Belleward, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'étranger.

J. Belleward



N° 22
du 7 mai 1863

François
Arnaud

Du sept mai mil huit cent soixante trois, à huit heures du matin.
Acte de naissance de François Arnaud, né hier à dix heures du soir, dans le bœing, fils légitime de Eugène Arnaud tonneur, âgé de vingt six ans, et de Marie Mirac, sans profession, âgée de vingt cinq ans, habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Pierre Estrac cultivateur, âgé de quarante trois ans, second témoin, Arnaud Fortic, journalier, âgé de vingt sept ans, habitants de cette commune, et nous déclaré ne savoir signer après lecture.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et il signe.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Leopold Belleward, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'étranger.

J. Belleward

Arnaud
Mirac

77° 23
du 16 Mai 1863

De dix-huit mil huit cent soixante-trois, à
huit heures du matin
Acte de naissance de Constance Angèle Henry,
née hier, dans le bourg, à neuf heures du matin,
fille légitime de Charles Henry Fentre, âgé de
vingt-trois ans, et d'Ambroisine Ferricis, sans
profession, âgée de vingt-huit ans, mariés et habitant
de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Raymond Gerbier propriétaire,
âgé de cinquante-trois ans, second témoin, Jean
Allam, s'abouctier, âgé de cinquante-deux ans,
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, et ont signé après lecture
Composé suivant l'acte, par moi Jean Lejeune
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Ch. Henry Gerbier Bellouard
Fentre Allam

77° 24
du 11 mai 1863

De vingt mil huit cent soixante-trois,
à cinq heures du soir.

Acte de naissance d'Emile Raymond Gerbier,
né le neuf de ce mois, à dix heures du matin, dans
le bourg, fils légitime de Louis Gerbier, charretier,
âgé de trente-neuf ans, et de Catherine Bellouard,
sans profession, âgée de trente-huit ans, mariés
et habitant de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Jean Lambert, charretier, âgé de
quarante ans, second témoin, Alexis Spierat,
charretier, âgé de quarante-deux ans, habitants
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture
Composé suivant l'acte, par moi Jean Lejeune
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

77° 25
du 12 Mai 1863



De vingt mil huit cent soixante-trois,
à neuf heures du matin

Acte de naissance de Marie France,
née à quatre heures du soir, dans le
bourg, fille légitime de Jean
Prince menuisier, âgé de trente-un ans, et de
Marguerite Villier, sans profession, âgée de vingt
un ans, mariés et habitant de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Cloture, s'abouctier, âgé
de quarante-quatre ans, second témoin, Gabriel
Gerbier s'abouctier, âgé de vingt-six ans, habitants
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
Composé suivant l'acte, par moi Jean Lejeune
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Prince Cloture
Gerbier Bellouard

77° 26
du 26 Mai 1863

De vingt six mil huit cent soixante-trois,
à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jean Souquet, né le vingt-
quatre de ce mois, à cinq heures du soir, dans le
bourg, fils légitime de Barthélemy Souquet
tonnereur, âgé de vingt-sept ans, et de Thérèse
Saurin, sans profession, âgée de vingt-huit ans,
mariés et habitant de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Guillaume Fontier tonnereur, âgé
de quarante-trois ans, second témoin, Jean Robert
journalier, âgé de trente-quatre ans, habitants
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir
signer après lecture
Composé suivant l'acte, par moi Jean Lejeune
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

71. 27
 Du dix Juin mil huit cent soixante trois, à
 deux heures du matin.
 Acte de naissance de François Auger, né ce jour
 à six heures du matin, à Calonge, dans cette commune
 légitime de François Auger cultivateur, âgé
 de vingt huit ans, et de Marie Lambert, sans
 profession, âgé de vingt six ans, mariés et habitants
 de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Pierre Auger propriétaire, âgé
 de soixante cinq ans, second témoin, Jacques
 Auger cultivateur, âgé de cinquante six ans,
 habitants de cette commune, et ont déclaré ne
 savoir signer après lecture
 sur la requête et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, et a signé
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leypold
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Auger François
 L. Bellouard

71. 28
 Du vingt deux Juin mil huit cent soixante trois, à
 deux heures du soir.
 Acte de naissance d'Elisabeth Arnaud, née hier
 à six heures du soir, dans le bourg fille légitime
 de Jacques Chén Arnaud, forgeron, âgé de
 trente sept ans, et de Claire Botteau, sans profession,
 âgée de vingt ans, mariés et habitants de cette
 commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Gabriel Fontier sabotier, âgé
 de cinquante huit ans, second témoin, Jean Allant
 journalier, âgé de cinquante deux ans, habitants
 de cette commune. Sur la requête et présentation
 à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé
 après lecture
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leypold
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Ch. Arnaud Genetier
 L. Bellouard

71. 29
 Du vingt deux Juin 1863
 Du vingt deux Juin mil huit cent soixante
 trois, à deux heures du matin.
 Acte de naissance de Jean
 Salle, né ce jour à sept heures de
 matin, à Calonge, dans cette commune
 légitime de Jean Salle
 cultivateur, âgé de vingt deux ans, et de Jeanne
 Roynaud sans profession, âgée de vingt trois
 ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Jean Reynaud propriétaire
 âgé de soixante six ans, second témoin, Jean
 Mellier cultivateur, âgé de cinquante trois
 ans, habitants de cette commune, et ont déclaré
 ne savoir signer après lecture
 sur la requête et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et a signé
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leypold
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Jean Salle
 L. Bellouard

71. 30
 Du vingt deux Juin 1863
 Du vingt deux Juin mil huit cent soixante
 trois, à sept heures du matin.
 Acte de naissance de Louis Eugène Dubreuil
 né le dix neuf de ce mois, à six heures de
 matin, dans le bourg, fils naturel de Marie
 Palmyre Dubreuil, sans profession, âgée
 de vingt un ans, demeurant à Blaye, et
 d'un enfant naturel de père inconnu.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Pierre Bonnefoix journalier,
 âgé de cinquante sept ans, second témoin,
 Pierre Largeteau journalier, âgé de soixante
 ans, habitants de cette commune, et ont
 déclaré ne savoir signer après lecture
 sur la requête et présentation à nous
 faite par la dame veuve Potet, sans profession
 demeurant à St André de Cubzac, et a signé
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leypold
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellouard



Je déclare à Saint André de Cubzac le vingt deux Juin mil huit cent soixante trois que le nommé Jean Salle est né à Calonge le vingt deux Juin mil huit cent soixante trois.

Je déclare à Saint André de Cubzac le vingt deux Juin mil huit cent soixante trois que le nommé Louis Eugène Dubreuil est né à Blaye le dix neuf Juin mil huit cent soixante trois.

72° 31
 Du vingt deux Juin mil huit cent sixante
 trois, à huit heures du matin
 Acte de naissance d'Etienne Vache, né hier
 à sept heures du matin, dans le bourg, fils
 légitime de Jean Vache laboureur, âgé de
 quarante ans, et de Jeanne Pesquie, sans
 profession, âgée de vingt deux ans, mariés et
 habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, François Pesquie charronnier,
 âgé de cinquante ans, Second témoin, Pierre
 Pesquie journalier, âgé de sixante ans
 am, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, avons déclaré ne
 savoir signer après lecture
 Constatié suivant la loi, par moi Jean
 Bellouard, maire de St André de Cubzac
 faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil
 L. Bellouard

72° 32
 Jean Bernard
 Lachaise
 Du vingt quatre Juin mil huit cent sixante
 trois, à sept heures du soir
 Acte de naissance de Jean Bernard Lachaise
 né ce jour à trois heures du soir, dans le bourg,
 fils légitime de François Lachaise charronnier,
 âgé de trente six ans, et de Catherine
 Mallard, sans profession, âgée de trente quatre
 ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Guillaume Marcadé vigneron,
 âgé de vingt neuf ans, Second témoin, Jean
 Pesquie cultivateur, âgé de trente trois ans,
 habitants de cette commune, et ont déclaré
 ne savoir signer après lecture
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et a signé
 Constatié suivant la loi, par moi Jean Lejeune
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil
 L. Bellouard

72° 33
 Du 25 Juin 1863



Marié Benoit
 Décédé le vingt quatre
 Septembre mil huit cent
 quarante sept à Saint André
 de Cubzac -
 Saint André de Cubzac ce
 vingt cinq Septembre mil
 huit cent quarante sept.
 Le Maire
 L. Bellouard

72° 34
 Du 2 Juillet 1863
 Jean Sire
 Du vingt cinq Juin mil huit cent
 trois, à midi
 Acte de naissance de Marie
 dans le bourg, fille légitime de Raymond
 Benoit veuve de Marie
 âgé de vingt
 sept ans, et de Marie Vache
 sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés
 et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Pierre Chiron journalier, âgé de
 trente neuf ans, Second témoin, Jean Bellouard
 journalier, âgé de trente quatre ans, habitants
 de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer
 après lecture
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et a signé
 Constatié suivant la loi, par moi Jean Lejeune
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil
 L. Bellouard

72° 34
 Du 2 Juillet 1863
 Jean Sire
 Du deux Juillet mil huit cent sixante
 trois, à dix heures du matin
 Acte de naissance de Jean Sire, né hier à
 neuf heures du matin, à la ferme dans cette
 commune, fils légitime de Jean Sire cultivateur,
 âgé de trente quatre ans, et de Petronille
 Mandès, sans profession, âgée de vingt trois ans,
 mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Raymond Benoit laboureur,
 âgé de cinquante quatre ans, Second
 témoin, Jean Vignier carrier, âgé de quarante
 sept ans, habitants de cette commune, et ont
 déclaré ne savoir signer après lecture
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et a signé
 Constatié suivant la loi, par moi Jean Lejeune
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil
 L. Bellouard

72° 34
 Du 2 Juillet 1863
 Jean Sire
 Du deux Juillet mil huit cent sixante
 trois, à dix heures du matin
 Acte de naissance de Jean Sire, né hier à
 neuf heures du matin, à la ferme dans cette
 commune, fils légitime de Jean Sire cultivateur,
 âgé de trente quatre ans, et de Petronille
 Mandès, sans profession, âgée de vingt trois ans,
 mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Raymond Benoit laboureur,
 âgé de cinquante quatre ans, Second
 témoin, Jean Vignier carrier, âgé de quarante
 sept ans, habitants de cette commune, et ont
 déclaré ne savoir signer après lecture
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et a signé
 Constatié suivant la loi, par moi Jean Lejeune
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil
 L. Bellouard

72° 35
 Du cinq Juillet mil huit cent soixante
 trois, à neuf heures du matin
 A été de naissance de Félicie Doucet
 née hier à quatre heures du matin, dans le
 Bourg, fille légitime de Louis Auguste
 Doucet, conducteur des Ponts et Chaussées,
 âgé de trente-neuf ans, et de Joséphine
 Willedeu, sans profession, ~~marier~~
 âgée de trente-cinq ans, mariés et habitants
 de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, François Lechatre, ~~marier~~
 âgé de cinquante ans, second témoin, Gabriel
 Thomin Schorier, âgé de vingt-dix ans,
 habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leypoléf
 Bellevard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil
 L. Bellevard

72° 36
 Du huit Juillet mil huit cent soixante
 trois, à deux heures du soir.
 A été de naissance de Marie Rousseau,
 née ce jour à deux heures du matin, des
 Rousseau, dans cette commune, fille légitime
 de Claude Rousseau cultivateur, âgé de
 trente-sept ans, et de Marguerite Fournier
 sans profession, âgée de trente ans, mariés
 et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Thomas Florin cultivateur,
 âgé de cinquante ans, second témoin, Antoine
 Polard cultivateur, âgé de quarante-trois
 ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leypoléf
 Bellevard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.
 L. Bellevard

72° 37
 Du quinze Juillet mil huit cent soixante trois
 à huit heures du matin.
 A été de naissance de Jeanne
 Soulerain, née hier à
 sept heures du matin, dans le Bourg, fille
 légitime de
 Claude Germain Soulerain
 professeur, âgé de trente-neuf ans, et de Marie
 Rose Corarie Pugi, sans profession, âgée de
 trente-sept ans, mariés et habitants de cette
 commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Gabriel Gourier cultivateur, âgé
 de cinquante-sept ans, second témoin, Théodore
 Caubert instituteur, âgé de trente ans, habitants
 de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, et ont signé après lecture
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leypoléf
 Bellevard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil
 L. Bellevard

72° 38
 Du seize Juillet mil huit cent soixante-trois.
 à dix heures du matin
 A été de naissance de Jeanne Desbassame,
 née hier à deux heures du soir, dans le Bourg,
 fille légitime d'Antoine Desbassame cultivateur,
 âgé de trente-six ans, et de Marie Furet, sans
 profession, âgée de trente-quatre ans, mariés
 et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Alexis Spiras charcutier, âgé
 de quarante-deux ans, second témoin, Pierre
 Schuster, âgé de soixante-six ans, habitants de
 cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer
 après lecture
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leypoléf
 Bellevard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil
 L. Bellevard

70³⁹
 Du dix sept Juillet mil huit cents soixante
 trois, à huit heures du matin.
 Acte de naissance de Jean Chiron, né hier
 à cinq heures du matin, dans le bouy fils
 légitime de Pierre Chiron maçon, âgé de
 vingt sept ans, et de Marie Vieillard, sans
 profession, âgée de trente quatre ans, mariés
 et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Jean Trucun cultivateur,
 âgé de trente trois ans, second témoin, Jean
 Marcadry aubergiste, âgé de soixante ans,
 habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et nous déclaré ne
 savoir signer après lecture.
 Constaté suivant la loi, par nous Jean Léopold
 Pelleruand maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Pelleruand

70⁴⁰
 Du vingt deux Juillet mil huit cents soixante
 trois, à onze heures du matin.
 Acte de naissance de Leon Teneau, né le vingt
 de ce mois, à sept heures du matin, au Tour de Puyon,
 dans cette commune, fils légitime de Jean Teneau
 tonnelier, âgé de trente un an, et de Marie
 Delage, sans profession, âgée de vingt neuf an,
 mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Jean Pricis marin, âgé de vingt
 huit ans, second témoin, Pierre Collin, marié, âgé
 de quarante sept ans, habitants de cette commune,
 et nous déclaré ne savoir signer après lecture.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et à signer.
 Constaté suivant la loi, par nous Jean Léopold
 Pelleruand, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Teneau
 Pelleruand

70⁴¹
 Du vingt quatre
 JUILLET MIL HUIT
 TROIS
 à six heures
 du matin.
 Acte de naissance de
 Anne Argouet
 née hier à cinq heures du
 matin, dans le bouy fils
 légitime de Pierre Argouet
 cultivateur, âgé de
 vingt dix ans, et de
 Catherine Boursseau
 sans profession, âgée de
 six neuf ans, mariés et
 habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été
 reconnu être féminin.
 Premier témoin, Jean
 Boursseau, cultivateur,
 âgé de quarante quatre
 ans, second témoin, Jean
 Guillet cultivateur, âgé
 de cinquante six ans,
 habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et
 présentation à nous faite
 par le père de l'enfant,
 et nous déclaré ne
 savoir signer après lecture.
 Constaté suivant la loi,
 par nous Jean Léopold
 Pelleruand, maire de St
 André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier
 public de l'état civil.

L. Pelleruand

70⁴²
 Du premier aout 1863
 à huit heures du matin.
 Acte de naissance de
 Jeanne
 Guinaudie
 née hier à cinq heures
 du matin, dans le bouy
 fille
 légitime d'Etienne
 Guinaudie aubergiste,
 âgé
 de trente sept ans, et
 de Marie Labage,
 sans profession, âgée
 de trente sept ans,
 mariés et habitants de
 cette commune.
 Le sexe de l'enfant a
 été reconnu être
 féminin.
 Premier témoin, Jean
 Etienne Labatier, âgé
 de quarante quatre
 ans, second témoin,
 Gabriel
 Guinier selotier, âgé
 de vingt dix ans,
 habitants de cette
 commune.
 Sur la réquisition et
 présentation à nous
 faite
 par le père de l'enfant,
 et nous signés après
 lecture.
 Constaté suivant la loi,
 par nous Jean Léopold
 Pelleruand, maire de
 St André de Cubzac,
 faisant les fonctions
 d'officier public de
 l'état civil.

L. Pelleruand
 Guinaudie
 Labatier

11ⁿ 43
du 5 avr 1863
Aloume Aloume
Laporte

Du cinq avr mil huit cent soixante trois,
à deux heures du soir.
Acte de naissance de Ste Anne Aloume
Laporte, née ce jour à six heures du matin,
dans le boudoir, fille légitime de Pierre Laporte
Propriétaire, âgé de trent huit ans, et de
Marguerite Lachatre sans profession, âgée de
trente six ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Joseph Hocquelles cultivateur,
âgé de cinquante ans, second témoin, François
Lachatre propriétaire, âgé de cinquante ans,
habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, avons signé après lecture
constaté suivant l'acte, par moi Jean Leopold
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisons
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Hocquelles Laporte & Bellouard
Laporte

11ⁿ 44
du 6 avr 1863
Marie Pothé

Du six avr mil huit cent soixante trois, à sept
heures du matin.
Acte de naissance de Marie Pothé, née hier à
une heure du matin, dans le boudoir, fille légitime
de Jean Pothé cultivateur, âgé de trente huit ans,
et de Marie Andrévet marchande, âgée de
trente cinq ans, mariés et habitants de cette
commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Philippe Lamyre ferblantier, âgé
de cinquante six ans, second témoin, Gabriel
Gornich cultivateur, âgé de cinquante sept ans,
habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, avons signé après lecture
constaté suivant l'acte, par moi Jean Leopold
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisons
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Pothé Lamyre & Bellouard
Gornich

11ⁿ 45
du 18 avr 1863



Pierre Bonno

Du dix huit
soixante trois,
à deux heures du soir.
Acte de naissance de
à sept heures du
cette commune
cultivateur, âgé de vingt neuf ans, et de Ste Anne
Marie Gestal, sans profession, âgée de vingt huit
ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Pierre Meynard Propriétaire,
âgé de quarante six ans, second témoin, Jean
Faywales cultivateur, âgé de vingt huit ans,
habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, avons signé après lecture
constaté suivant l'acte, par moi Jean Leopold
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisons
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.



Bonno
Meynard & Bellouard
Faywales

11ⁿ 46
du 20 avr 1863

Jean Gelly

Du vingt avr mil huit cent soixante trois, à
deux heures du soir.
Acte de naissance de Jean Gelly, né ce jour à
onze heures du matin, dans le boudoir, fils légitime de
Rodrand Gelly propriétaire, âgé de trente huit ans,
et de Catherine Choffre, sans profession, âgée de vingt
huit ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Jean Clément Schottier, âgé de
quarante deux ans, second témoin, Etienne Guimède
cultivateur, âgé de trente sept ans, habitants de
cette commune.

Forait en dat de premier
dix huit mil huit cent soixante
trois et le maire de Cubzac
Jean Gelly, sans profession
et habitant de cette commune
L'acte a été lu et l'enfant
présenté par son père et les
témoin le 20 avr 1863.
Bellouard

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, avons signé après lecture
constaté suivant l'acte, par moi Jean Leopold
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisons
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Gelly Guimède & Bellouard
Schottier

N° 117
du 30 août 1803
Francis
Massé

Du trente août mil huit cent soixante trois, à trois heures du soir.
Acte de naissance de Francis Massé, né ce jour à quatre heures du matin, à Fayrelebadé dans cette commune, fils légitime de Jean Massé cultivateur, âgé de vingt un ans, et de Marie Crayat sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, François Gastornet cultivateur, âgé de cinquante sept ans, second témoin, Jean Labaure tonnelier, âgé de cinquante quatre ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et nous déclaré ne savoir signer après lecture.
Constaté sous ans la loi, par moi Jean Lejolle Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N° 118
du 19 7^{bre} 1803
Marie
Bordeau

Du dix neuf Septembre mil huit cent soixante trois, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Marie Bordeaux, née ce jour à cinq heures du matin, à Badebec, dans cette commune, fille légitime de François Bordeaux cultivateur, âgé de trente cinq ans, et de Marie Securin, sans profession, âgée de trente quatre ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Christophe Bordeaux cultivateur, âgé de cinquante ans, second témoin, Ferréol Elie cultivateur, âgé de cinquante un ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et nous déclaré ne savoir signer après lecture.
Constaté sous ans la loi, par moi Jean Lejolle Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N° 119
du 19 7^{bre} 1803
Jeanne
Gaudet

Du dix neuf Septembre mil huit cent soixante trois, à deux heures du soir.
Acte de naissance de Jeanne Gaudet, née ce jour de ce mois à cinq heures du soir, à Fleben, dans cette commune, fille légitime de Jean Gaudet cultivateur, âgé de quarante deux ans, et de Marie Mazaubert, sans profession, âgée de quarante deux ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jacques Landier charrier, âgé de trente quatre ans, second témoin, François cultivateur, âgé de trente trois ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et nous déclaré ne savoir signer après lecture.
Constaté sous ans la loi, par moi Jean Lejolle Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N° 120
du 19 8^{bre} 1803
Marie
Marguerite
Mirau

Du quinze Octobre mil huit cent soixante trois, à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Marie Marguerite Mirau, née hier à quatre heures du soir, dans le village, fille légitime de Charles Mirau marchand, âgé de quarante ans, et de Marie Mallard, sans profession, âgée de trente neuf ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Pierre Carlet instituteur, âgé de trente ans, second témoin, Gabriel Goumet laboureur, âgé de vingt six ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et nous signés après lecture.
Constaté sous ans la loi, par moi Jean Lejolle Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'Etat civil.

M. Mirau
J. Bellouard

11° 51
du 18 8^{bre} 1863
Marie Scerim

Du dix huit Octobre mil huit cent soixante trois à dix heures du matin.
Acte de naissance de Marie Scerim, née ce jour à quatre heures du matin, à Rigaud, dans cette commune, fille légitime de Pierre Scerim cultivateur, âgé de vingt deux ans, et de Marie Luffay, sans profession, âgée de dix neuf ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Guillaume Scerim cultivateur, âgé de soixante sept ans, second témoin, Pierre Costeau cultivateur, âgé de trente six ans, habitants de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et a signé.
Constante suivant la loi, par moi Jean Leopold Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jourdain Pierre
L. Bellouard

11° 52
du 31 8^{bre} 1863
Bernard Cramon

Du trente un Octobre mil huit cent soixante trois, à midi.
Acte de naissance de Bernard Cramon, né hier à trois heures du matin, à Ferrau, dans cette commune, fils légitime de Pierre Cramon cultivateur, âgé de trente trois ans, et de Marie Ancaud, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Bernard Bessède, âgé de trente quatre ans, second témoin, Joseph Davras, sœur de bon, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
Constante suivant la loi, par moi Jean Leopold Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

11° 53
du 1^{er} 9^{bre} 1863
Thomas Rigole

Du premier Novembre mil huit cent soixante trois, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Thomas Rigole, né ce jour à trois heures du matin, au Bouilh, dans cette commune, fils légitime de Francis Rigole cultivateur, âgé de quarante quatre ans, et de Marguerite Bourricau, sans profession, âgée de trente huit ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Vincent Rigole cultivateur, âgé de quarante huit ans, second témoin, Jean Gastuel cultivateur, âgé de cinquante trois ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.

Constante suivant la loi, par moi Jean Leopold Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

11° 54
du 3 9^{bre} 1863
Marie Sabourin

Du trois novembre mil huit cent soixante trois, à deux heures du jour.
Acte de naissance de Marie Sabourin née hier à onze heures du matin, à Peyrdebade, dans cette commune, fille légitime de Pierre Sabourin cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Anne Vivien, sans profession, âgée de vingt huit ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Francis Rubert cultivateur, âgé de soixante huit ans, second témoin, François Nalleau cultivateur, âgé de vingt quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
Constante suivant la loi, par moi Jean Leopold Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

n° 55
 Du dix novembre mil huit cent soixante
 trois, à dix heures du matin
 Acte de naissance de Martin Aubert, né
 le dix de ce mois, dans le bourg, fils légitime
 de Michel Aubert boucher, âgé de quarante
 sept ans, et de Jeanne Renard, sans
 profession, âgée de trente trois ans, mariés
 habitants de cette commune
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
 Premier témoin, François Lathauz propriétaire
 âgé de cinquante ans, second témoin, Raymond
 Dubier propriétaire, âgé de cinquante trois
 ans, habitants de cette commune
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
 constaté suivant la loi, par nous Jean Lejeune
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil
 L. Bellouard
 L. Bellouard

n° 56
 Du quatorze novembre mil huit cent soixante
 trois, à huit heures du matin
 Acte de naissance de Marie Escarpit, née hier
 à trois heures du soir, dans le bourg, fille légitime
 de Jean Rogeste Escarpit, professeur de musique,
 âgé de trente quatre ans, et de Catherine Godrie
 sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et
 habitants de cette commune
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
 Premier témoin, André Allain cultivateur, âgé de
 soixante deux ans, second témoin, Pierre Rogeste
 journalier, âgé de soixante deux ans, habitants de
 cette commune et ont déclaré ne savoir signer après
 lecture - sur la réquisition et présentation à nous
 faite par le père de l'enfant, et ont signé
 constaté suivant la loi, par nous Jean Lejeune
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil
 Escarpit
 L. Bellouard

n° 57
 Du seize novembre mil huit cent
 soixante trois, à neuf heures du matin
 Acte de naissance de Marguerite Lagarde
 née hier à deux heures du soir, à Cubzac
 dans cette commune, fille légitime de Jean
 Lagarde cultivateur, âgé de quarante ans,
 et de Jeanne Grelot, sans profession, âgée
 de trente six ans, mariés et habitants de
 cette commune
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
 Premier témoin, Bertrand Bismacau, culti-
 -vateur, âgé de soixante deux ans, second
 témoin, Jean Fontier, cultivateur, âgé de
 cinquante ans, habitants de cette commune
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir
 signer après lecture
 constaté suivant la loi, par nous Jean Lejeune
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil
 L. Bellouard

n° 58
 Du dix neuf novembre mil huit cent
 soixante trois, à deux heures du soir
 Acte de naissance de François André
 Cabutreau, né ce jour à deux heures du matin
 dans le bourg, fils légitime de Etienne Edmond
 Cabutreau horticulteur, âgé de quarante cinq ans,
 et de Jeanne Anne Lejeune, sans profession,
 âgée de trente six ans, mariés et habitants de
 cette commune. Le sexe de l'enfant a été
 reconnu être masculin
 Premier témoin, Pierre Fugère, journalier, âgé de
 quarante six ans, second témoin, Jean Ouge
 boulanger, âgé de vingt trois ans, habitants de
 cette commune, sur la réquisition et présentation
 à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé
 après lecture - constaté suivant la loi, par nous
 Jean Lejeune Bellouard, maire de St André de
 Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil
 L. Bellouard
 Cabutreau
 Fugère

71^e 59
du 7^e X. 1863
Joseph Lion
Fabre

Du sept décembre mil trois cent soixante
trois, à trois heures du soir.
Acte de naissance de Joseph Lion Fabre, né
le cinq de ce mois, à sept heures du soir, dans le
boudoir, fils légitime de Joseph François Louis
Fabre rentier, âgé de cinquante quatre ans, et
de Basile de Léantime Chieroy, sans profession,
âgé de soixante ans, mariés et habitants de
cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, François Allicaud, rentier, âgé
de quatre vingt ans, second témoin, François
Lachatre propriétaire, âgé de cinquante ans,
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, et ont signé après lecture
et contestations faites, par moi Jean Lejeune
Pellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Fabre
F. Allicaud
F. Lachatre
J. Pellouard

72^e 60
du 21 X. 1863
Anne
Cabusteau

Du vingt un décembre mil trois cent soixante
trois, à neuf heures du matin.
Acte de naissance d'Anne Cabusteau, née le
dix neuf de ce mois, à huit heures du matin,
à Monin, dans cette commune, fille légitime
d'Etienne Cabusteau propriétaire, âgé de
vingt neuf ans, et d'Anne Tolocau, sans
profession, âgée de vingt quatre ans, mariés
et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Raymond Gerbier, propriétaire,
âgé de cinquante trois ans, second témoin, Gabriel
Goumier, sabotier, âgé de vingt six ans, habitants
de cette commune.
Sur la réquisition et
présentation à nous faite par le père de l'enfant,
et ont signé après lecture
et contestations faites, par moi Jean Lejeune
Pellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

R. Gerbier
G. Goumier
J. Pellouard

Reconnaissance
d'un enfant
faite par la mère
après l'acte de
naissance.

Jean Bernard

Du vingt deux décembre mil trois cent
soixante trois, à neuf heures du matin.
Tardes cent nous Jean Lejeune Pellouard, maire
de la commune de St. André de Cubzac, et officier
de l'état civil, est comparu,
Philippe Bernard, âgé de vingt quatre ans
sans profession, demeurant dans cette commune,
laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît
mère d'un enfant du sexe masculin, qui nous
a été présenté le vingt d'envier mil trois cent
soixante trois, et que nous avons inscrit sur
les Registres de l'état civil de cette commune,
sous les noms de Jean Bernard.

La dite déclaration faite en présence d'Antoine
Durbanne propriétaire, âgé de vingt neuf ans,
et de Alexis Spéras charpentier, âgé de quarante
trois ans, habitants de cette commune, et ont la
délarante et les témoins dit ne s'en souvenir
le présent acte, après qu'il leur en a été
fait lecture.

J. Pellouard

Reconnaissance
d'un enfant
faite
par la mère
après
l'acte de naissance

Jean Rivalier

Du vingt deux décembre mil trois cent
soixante trois, à deux heures du soir.
Tardes cent nous Jean Lejeune Pellouard, maire
de la commune de St. André de Cubzac, et officier
de l'état civil, est comparu,
Catherine Rivalier, âgée de trente trois ans
sans profession, demeurant dans cette commune,
laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît
mère d'un enfant du sexe masculin, qui nous a été
présenté le treize mars mil trois cent soixante
trois, et que nous avons inscrit sur les registres
de l'état civil de cette commune, sous les
noms de Jean Rivalier.

La dite déclaration faite en présence de
François Riquès cultivateur, âgé de vingt huit
ans, et de Jean Muret carrier, âgé de
quarante neuf ans, habitants de cette commune,
et ont la déclarante et les témoins dit ne s'en
souvenir le présent acte, après qu'il leur en a
été fait lecture.

J. Pellouard

Reconnaissance
d'un enfant, faite
par la mère,
après l'accouchement.

Louise Eugénie
Dubreuilh

Le vingt quatre Décembre mil huit cent
soixante quatre, à onze heures du matin
Pardevant nous Jean Lejeune Belliquard, maire
de la commune de St André de Cubzac, et officier
de l'état civil, est comparu
Marie Talmyre Dubreuilh, femme
âgée de vingt un an, d'origine de Blaye,
à laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît
mère d'un enfant du sexe masculin qui
nous a été présenté le vingt deux mil
huit cent soixante trois, et que nous avons
inscrit sur les registres de l'état civil de
cette commune, sous les noms de Louis Eugénie
Dubreuilh. La dite déclaration faite en
présence de Pierre Bonnetix journalier, âgé
de cinquante huit ans, et de Pierre Lejeune
journalier, âgé de soixante ans, habitant
de cette commune, dont la déclaration a été
lue et nous ont résolu de signer le présent acte,
après qu'il leur en a été fait lecture.

Le présent Registre contient
deux
soixante actes de naissance, et trois actes
de reconnaissance, été clos et arrêté
par nous maire de la commune de Saint
André de Cubzac, le trente un Décembre
mil huit cent soixante trois, au vu
de
L. Belliquard

Table des actes de naissance 18

Année
1863.

Noms et prénoms des nouveau-nés	Date des actes
Argouet Pierre	15 Février 1863
Arthbert Bernard Hermay	26 avril
Arnaud François	7 Mai
Auges François	6 Juin
Arnaud Elisabeth	12 id.
Argouet Anne	24 juillet
Arthbert Martin	12 novembre
B.	
Bernard Jean (enfant naturel)	20 Janvier
Bellue Cashimil	26 février
Bert Maurice	30 Mars
Benoit Marie	25 Juin
Bonin Pierre	18 Août
Berteau Marie	19 Septembre
C.	
Chauvin Marie	2 février
Chiron Jean	17 Juillet
Cramon Roman	31 Octobre

D
 Denis Jean 3 avril 1863
 Dubreuilh Louis Eugène 22 Juin
 Doucet ^(enfant, naturel) Felicie 1^{er} Juillet
 Duboume Jeanne 16th Dec
 Dupuy ^(voit au 12th)
 Escarpit Marie 14 novembre

F
 Fournand Jean Therese 9 Janvier
 Fabre Joseph Leon 7 Decembre

G
 Gontier Marie 27 Janvier
 Guignou Jean 19th Mars
 Giraud Esthèrie 1^{er} avril
 Guiffard Marie 1^{er} Mai
 Guhier Emile Raymond 11 Dec
 Guinaudie Jeanne 1^{er} aout
 Gelly Jean 20th Dec
 Gaudet Jeanne 19th 7th

H
 Horry Constante Angèle 10 mai

L
 Lagarde Antoine 22 février 1863
 Laforgue Jeanne 3 avril
 Lachaise Jean Bernard 24 Juin
 Layrolte Jean Adrien 7 aout
 Lagarde Marguerite 15th Dec

M
 Marceis Francis Arnaud 24 Mars
 Massé Francis 30 aout
 Mirau Marie Marg^{te} 15 Octob

P
 Pince Marie 12 mai
 Peneau Leon 22 juillet
 Pothé Marie 8 aout

R
 Rolland Jean (jumeau) 10 Janvier
 Rolland Jean (jumeau) 10th Dec
 Robin Marie 11 Dec
 Rigole Jean 26 février
 Rivalier Jean (enfant naturel) 13 Mars
 Rousseau Marie 8 juillet
 Rigole Thomas 1^{er} novembre

S.

Schneider Louis	26 mars 1863
Souquet Pierre	26 mai
Salli Jean	20 Juin
Sire Jean	2 juillet
Soulerain Jeanne marthe	15 u
Sourin. marie	18 Octobu
Sabourin marie	3 9 ^{br}

C.

Cabuteau François André	19 novembre
Cabutteau Anne	21 10 ^{br}

V.

Vignon Jean	19 mars
Vaché Etienne	22 Juin

Closerie arrêtée la présente table
conforme aux actes de naissance, par
nous Maire de St. André de Cabzac, soussigné

Le Maire
L. P. Roux